L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 29 MAI 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, Propriétaires - Editeurs.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4; prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi:

Par an, $6. par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $2 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme pour les annonces nouvelles pour chaque insertion.

[illegible]

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 29 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par G. de Fériet, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Vente pour opérer un partage entre les héritiers de la succession de M. et Mme J. B. B. Vigné—Trois magnifiques magasins en briques, à trois étages, au coin des rues Orléans et Royale—Une agréable résidence en briques à trois étages, avec un très grand terrain au No 233 de la rue Royale—Terrain de prix pour bâtir, dans la rue des Champs-Elysées, près le dépôt du chemin de fer Pontchartrain.

Par E. M. Jacobs, à 11 heures, au coin des rues Louisiane et Claiborne—Une vacherie de 5 vaches, un mulet, une charrette, bidons, voitures, &c.

Par Eng. Tourné, à 10½ heures, au warehouse No 14 rue Conti, entre Peters et Clay—Environ 160 barriques vin rouge très-corsé—A 11 heures, au warehouse 18, rue Conti—300 barriques vin rouge Claires—Et à son magasin d'encan, rue Vieille-Levée: champagne, vin blanc et rouge, porto, malaga, &c.

Par Tiburce & Spear, à 10 heures et demie, au No 36, rue Bienville—Un lot de meubles et une montre en or.

Par René Gutierrez, à 10 heures, au No 84, rue de Chartres—Un lot de vitrières, comptoirs, étagères, installations de gaz, &c.

Par S. Gaisnault, à 11 heures, en face de son magasin d'encan—Un cheval, une charrette pour bouchers, et d'autres têtes.

Par Hoffman, Marks & Co, à 10 heures, au No 227, rue Julia, près Baronne—Des meubles, tapis, &c.

Et au No 36 de la rue de Chartres—Marchandises et lingerie.

Par H. Scott, au No 45 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie, habillements, chapeaux, &c. au comptant.

Par Louis Stern & Bros, au No 25 de la rue du Camp—Bottes, souliers, brodequins et chapeaux; au No 29 de la rue Prytania: meubles.

Par D. E. Morphy, au No 273 de la rue du Camp—un stock de groceries pour familles.

Achetez vos confitures et chocolats chez M. Ernest Turpin, 83 Vieille-Levée.

L'attention du commerce est appelée sur les différentes ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui par Eng. Tourné, encanteur:

1o—A 10 1/2 heures A. M., au Warehouse No 14, rue Conti, entre Peters et Clay: 160 barriques (plus ou moins) vin rouge, très corsé;

2o—A 11 heures A. M., au Warehouse No 18, rue Conti, entre Chartres et Vieille-Levée: 300 barriques vin rouge "Claires;"

3o—A 11 1/2 heures A. M., au magasin No 95, rue de la Vieille-Levée: champagne, vin blanc, vin rouge, &c. Voir les annonces.

Groceries et meubles.—Nous sommes priés d'appeler l'attention spéciale des acheteurs sur la vente d'un très beau stock de groceries de famille et lot de meubles, qui doit avoir lieu aujourd'hui, à 11 heures du matin, rue des Remparts 273, par le ministère de M. D. E. Morphy, encanteur.

Le vote du Sénat.

La convention radicale, dans son programme de Chicago, a dit que le Président avait été convaincu des crimes, dont il était accusé par 35 voix contre 19. Cette assertion semble impliquer que, malgré son acquittement, M. Johnson ne devrait passer aux yeux du pays que comme un fonction naire coupable qui a échappé à la pénalité de la déposition faute d'une voix pour constituer la majorité requise des deux tiers. En fait, disent les radicaux, trente-cinq sénateurs n'en ont pas moins reconnu le bien fondé des accusations, déclarées fausses par dix-neuf sénateurs seulement.

On peut répondre à cela que le nombre ne prouve rien dans un pareil procès, et que c'est avec juste raison que la Constitution a exigé une majorité des deux tiers du Sénat pour condamner le Président, afin d'éviter à la république le scandale d'une condamnation dictée par l'esprit de parti et qu'il eût été trop facile d'obtenir à la majorité simple.

Dans le cas actuel, le parti opposé au Président avait, dans le Sénat, une majorité assurée des deux tiers, et le fait que sept sénateurs du parti radical, dont quelques uns comptent parmi les membres les plus éminents du Sénat, se sont séparés des collègues avec lesquels ils votent habituellement, pour proclamer l'innocence du Président, parle plus haut en faveur de son innocence que le vote de 35 hommes qui se croyaient presque tous liés par la discipline de parti à voter quand même pour la déposition.

Quelle confiance peut-on avoir dans l'impartialité d'une majorité qui a abusé de son pouvoir pour modifier constamment, dans le cours du procès, les règles adoptées tout d'abord, et cela toujours dans l'intérêt de l'accusation, d'une majorité qui n'a pas craint de renverser l'ordre naturel du vote sur les chefs d'accusation, de prononcer un ajournement après le vote sur un seul article, et de changer les règles de procédure dans le cours même du vote sur les autres chefs d'accusation, d'une majorité qui, enfin, n'a pas eu le courage de remplir son devoir jusqu'au bout, lorsqu'elle a vu qu'elle ne pouvait en venir à ses fins, et qui a voté un ajournement sine die de la Haute Cour après un verdict partiel sur trois articles tandis que l'accusation en portait onze, montrant ainsi un égal mépris pour le droit de la Chambre des représentants qui accusait le Président, et pour le droit de l'accusé à être jugé sur tous les chefs!

Mais si on blâme de côté toutes ces considérations qui donnent plus de poids au vote de 19 sénateurs qu'à celui de 35 de leurs collègues, pour n'examiner que la question du nombre, il ne faut pas oublier que, du fait même de la majorité en question, la composition du Sénat était toute différente de ce qu'elle doit être légalement.

Dix des Etats de l'Union n'étaient pas représentés au Sénat contrairement à une clause formelle de la Constitution qui porte qu'aucun Etat ne pourra jamais être privé de son droit de représentation au Sénat. Si les vingt sénateurs, nommés il y a deux ans par ces dix Etats, eussent pu siéger, il n'est pas douteux qu'ils eussent voté pour l'acquittement, ce qui eût donné le résultat suivant: 39 voix pour l'acquittement, 35 pour la condamnation. La majorité absolue des sénateurs chargés par la Constitution de la délicate et haute mission de juger le Président des Etats-Unis, se fût ainsi prononcée contre l'accusation. Il siéd donc fort mal aux radicaux de faire valoir le chiffre de 35 voix qu'ils ont obtenu, et de réclamer au moins une majorité simple, car cette majorité ne leur appartient pas légalement. La mise en accusation du Président aura fait plus de tort à leur parti dans l'opinion publique que tous leurs actes précédents, et ce qu'ils ont de mieux à faire est de laisser oublier cette faute politique.

CONCERT DE M. G. CURTO.—C'est jeudi prochain, 4 juin, que doit avoir lieu le grand concert donné au bénéfice de M. G. Curto. Le maestro doit faire exécuter, dans cette circonstance, son dernier Stabat Mater; il aura pour le seconder ses élèves et de nombreux amateurs des deux sexes ainsi qu'un orchestre complet et un orgue tenu par M. Greuling. Nous engageons tous les amis et admirateurs de notre compositeur et tous les amateurs de musique à ne pas laisser échapper cette occasion. M. Curto se propose d'employer le produit de la recette à faire imprimer son œuvre. Le concert aura lieu à la salle du Lycée le quatre juin, à 8 heures du soir. On peut se procurer des billets chez tous les marchands de musique, au prix d'une piastre.

MUSIQUE DE CHAMBRE.—La fermeture de l'Opéra et des autres théâtres ayant privé la population orléanaise de ses principaux moyens de distraction, quatre de nos premiers instrumentistes, MM. E. Grœnevelt, Ph. Greuling, L. Mayer et F. Spira ont imaginé d'organiser des soirées musicales, dans lesquelles, avec le concours de quelques autres [illegible], ils exécuteront de la musique de chambre: solos, duos, trios, quartettes, quintets, morceaux et septuors. Ces soirées auraient lieu deux fois par mois. Déjà, plusieurs de nos dilettanti se sont [illegible], et il est probable que la liste [illegible] rapidement couverte [illegible] pour que les soirées puissent commencer dans [illegible]. La souscription est [illegible] donne droit à trois

billets d'entrée à chacune des deux soirées; les souscripteurs peuvent aussi assister à la répétition générale. Une liste est déposée au magasin de Lr Grünewald, rue du Canal. Nous espérons que ce projet trouvera des encouragements.

La Culture des Arts.

A la Nlle-Orléans on fait apprendre la musique à presque toutes les jeunes filles, qu'elles aient ou non des dispositions, mais les autres arts d'agréments sont très négligés. Il ne devrait pas en être ainsi. En France, la peinture, le dessin, la gravure sont cultivées par les femmes aussi bien que par les hommes. On en jugera par la chronique suivante qui rend compte du nombre des exposantes:

On s'occupe beaucoup du Salon en ce moment. Il y a foule au palais des Champs Elysées, surtout de une heure à quatre,—sans parler des dimanches, où la foule devient cohue.

Les femmes notamment s'y rendent avec un empressement louable,— même en faisant la part du plaisir pour quelques-unes d'entre elles qui vont au Salon moins pour admirer que pour se laisser admirer.

Il y a aussi les exposantes, qui, cette année, ne sont pas moins nombreuses que les années précédentes,—au contraire!

Quelques chiffres le prouveront mieux.

Le livret catalogue porte à trois cent quarante-quatre (344) le nombre des femmes qui ont exposé des œuvres d'art.

Ce chiffre se subdivise ainsi:

Cent vingt pour la peinture, c'est-à-dire près de deux cents tableaux, car toutes n'en envoyent pas deux;

Cent soixante-dix pour le dessin et la miniature. Ici, on profite plus largement de la faculté d'envoyer deux ouvrages;

Quatorze pour la sculpture;

Une pour la gravure en médaille;

Dix-neuf pour la gravure en taille douce et la lithographie.

Rien de l'architecture, qui implique une étude très approfondie des mathématiques,— étude qui effrayerait les têtes féminines, même celles qui ne s'effrayent de rien.

Ainsi, pour trois cent soixante-quatre exposantes, on peut compter, haut la main, cinq cents ouvrages. Il y en a peut-être davantage, mais arrêtons-nous au chiffre rond. Il est déjà assez encourageant. D'autres diraient décourageant; c'est moins poli.

A part quelques brillantes exceptions, qui abordent avec succès l'histoire, le genre ou le paysage,—plus encore ces deux derniers que le premier,—la plupart des femmes-peintres se bornent à la nature morte, mieux dite nature inanimée, et plus particulièrement aux fleurs et aux fruits.

C'est incalculable le nombre des tableaux de fleurs signés de noms de femmes; incalculable, mais assez naturel. Que voulez-vous qu'elles peignent chez elles, quand elles ne sont que des peintres-amateurs, partant quand elles n'ont pas un atelier; qu'elles n'ont pas fait d'études assez sérieuses pour oser traiter le grand et le petit genre; quand enfin elles ne vont pas jusqu'à travailler d'après le modèle, plus ou moins vêtu?

Les fleurs, les sœurs, comme disent les poëtes, sont toujours prêtes. Elles se groupent en corbeilles, se nouent en gerbe; les plus modestes se contentent de mettre quelques tiges dans un verre et les copient.

Une feuille plus ou moins contournée, un pétale aux lignes tant soit peu fantaisistes, ne choqueront pas comme le ferait un muscle peu orthodoxe, une main aux attaches indépendantes, comme les tubes des instruments Sax, ou des plis en tuyaux d'orgue.

Que telle rose soit plus ou moins pâle, que tel géranium soit d'un vermillon plus ou moins insolent, on mettra le ton trop doux ou trop vif sur le compte de la nature, qui a bon dos, et on n'y regardera pas de si près.

Mais allez faire un teint blafard à une Léda, ou des joues de nourrice berrichonne à une Psyché!

Et ne croyez pas que le talent soit toujours absent des toiles exposées. Si toutes les artistes peintres ne s'appellent pas Rosa Bonheur, ni même Henriette Browne, si toutes les artistes sculpteurs ne signent pas leurs bustes du brillant pseudonyme de Mme Marcello, il y en a cependant qui disputeraient la médaille à bien des peintres et statuaires de notre sexe.

Le compte-rendu du salon en citera qui ont exposé des toiles ou des bustes fort remarquables.

Il suffit d'ailleurs de parcourir, en tête du même livret-catalogue, les listes des artistes récompensés, je parle des artistes vivant au 1er janvier 1868.

Vous y trouverez plus de soixante femmes qui ont reçu des médailles aux Expositions précédentes, seulement pour la peinture. Il y en a pour la statuaire, pour le dessin, pour la gravure.

Et qui sait! sur les quarante médailles dont le jury dispose annuellement, il pourrait bien se faire qu'une, au moins, fût donnée à une femme, peintre ou sculpteur. Cela s'est vu, du reste.

Ne serait-on pas vraiment injuste, si l'on voulait railler chez les femmes cet amour de l'art, qui les fait travailler, souvent avec succès, parfois avec profit?

Qu'elles couvrent de fleurs du canevas ou de la toile, qu'elles se servent de soie, de laine ou de couleurs, qu'elles emploient l'aiguille ou le pinceau, qu'elles exécutent un écran, un coussin ou un panneau, elles savent occuper leurs loisirs, elles ajoutent même souvent à leur budget plus ou moins modeste par le produit de leurs ouvrages.

Tenez, il y a cette année au Salon deux toiles de M. Marchal, deux femmes qui sont un des succès de l'Exposition: l'une est la Pénélope moderne, l'autre la moderne Phryné. Ce double tableau résume bien la triste alternative qu'un impitoyable moraliste a donnée à la femme: "Ménagère ou courtisane."

Ménagère, soit; mais on peut donner plus d'étendue à ce mot. La Pénélope de M. Marchal brode une bande de tapisserie. Elle travaille. La Ménagère doit s'occuper exclusivement d'ourler ses mouchoirs ou de préparer ses confitures.

Encourageons toujours la femme qui travaille!

Bien plus courageuses sont celles qui ne craignent pas d'abîmer leurs mains à pétrir de la terre glaise, à manier l'ébauchoir, le ciseau, le marteau. Il faut avoir une nature bien virile pour essayer de disputer la palme aux statuaires.

Et la gravure sur médaille!.... Voilà où il faut de la vigueur. On peut dire que celle qui a su se faire un nom dans cette branche de l'art, s'est élevée absolument à la force du poignet.

FAITS DIVERS.

—On écrit de Madrid, le 29 avril, au Droit:

"Un horrible assassinat a été commis la semaine dernière à Valence. Un Anglais établi depuis longtemps dans cette ville, où il jouissait de l'estime générale, en a été la victime.

"M. Enrique Fink, un des associés de la fabrique de pointes de Paris construite sur la route de Ruzafa, et directeur de l'atelier des machines des chemins de fer de Valence à Tarragone et Barcelone, rentrait en ville dans l'après-midi de jeudi, quand il fut accosté par un individu qui lui demanda un emploi dans sa fabrique. M. Fink lui répondit qu'il n'avait pas une seule place vacante. Trois fois l'individu en question réitéra sa demande, et trois fois il reçut une réponse négative.

"Il tira alors brusquement d'une des poches de son paletot un revolver, et le déchargeant à bout portant, brisa le crâne du malheureux M. Fink, qui tomba pour ne plus se relever. Ce lâche assassinat eut pour témoins les soldats de garde à la porte de la ville; ceux-ci, selon leurs déclarations, crurent même entendre toute la conversation, et néanmoins l'assassin put prendre la fuite, et, jusqu'à ce jour, il a échappé à toutes les recherches.

"Inutile de vous dire l'affreux désespoir des fils de la victime quand, accourus sur les lieux, ils eurent la douleur de voir leur père étendu sans vie au milieu d'une mare de sang."

—On lit dans la Patrie:

Plusieurs journaux parlent inexactement d'actes d'antropophagie qui auraient eu lieu aux îles Marquises. Aucun européen n'a été victime de cette coutume barbare, contrairement à ce qu'ils annoncent. Un naturel étant entré en lutte avec plusieurs de ses compatriotes, à la suite d'une discussion d'intérêt, a été tué et mangé par eux. Les auteurs de ce meurtre sont déférés aux tribunaux sous l'inculpation d'homicide volontaire.

L'anthropophagie, autrefois très répandue aux îles Marquises, a diminué d'une manière sensible depuis l'établissement du protectorat; elle devient plus rare d'année en année.

L'administration française la combat par tous les moyens moraux et matériels en son pouvoir. Parmi ces derniers, on doit citer les grands travaux exécutés récemment à Auaa et la création du port de Tuamotu, où viennent mouiller aujourd'hui des navires nombreux appartenant à toutes les nations.

—Nous apprenons par des lettres particulières de Suez du 28 avril que les pèlerins qui s'étaient rendus à la Mecque pour assister aux grandes fêtes musulmanes qui ont lieu tous les ans à cette époque de l'année, commencent à revenir. Six bâtiments à vapeur chargés de passagers sont arrivés déjà au mouillage; deux, l'Hedjaz et le Massaouah, ont repris immédiatement la mer pour retourner à Djeddah.

Tous ces navires ont été visités par une commission sanitaire internationale, conformément aux règlements arrêtés à Constantinople, et il a été reconnu que leur état et celui des passagers étaient, au point de vue hygiénique, très satisfaisants. Les rapports officiels reçus des autorités de la Mecque et de Médine constatent en outre, que la situation de ces deux villes est bonne.

—On lit dans la Gazette de Cronstadt:

"Le 27 avril, à minuit, nous avons eu le spectacle grandiose d'une magnifique aurore boréale. L'horizon s'est illuminé soudainement au Nord: des colonnes de feu ornées de franges aux formes les plus capricieuses se sont élevées dans le ciel jusqu'à mi-chemin entre l'horizon et le zénith. Une couronne de lumière entourait la constellation de Cassiopée, dont les étoiles de première et de seconde grandeur ont pâli et se sont effacées. Du point le plus septentrional de cette couronne se détachaient de temps en temps des gerbes de lumière éclatante. On eût dit que les profondeurs de l'azur s'étaient entr'ouvertes et avaient fait jaillir de leur sein ces torrents de lumière."

—Il vient de se fonder à Berlin, sous le nom de club de l'Union, une société qui a pour but de donner aux courses de chevaux en Prusse le développement qu'elles ont pris en France et en Angleterre. Plusieurs dames en font partie; elles ont souscrit des sommes considérables pour la fondation de prix.

—On lit dans une correspondance parisienne:

On cite un mot spirituel de M. Thiers à M. Jules Favre, à l'occasion des attaques que les matérialistes ont dirigées contre le discours spiritualiste de ce dernier à sa réception à l'Académie française. M. Thiers aurait dit au député démocrate: "Eh bien! mon cher collègue, vous avez donc eu aussi votre question romaine!"

La question des aliénés continue d'agiter et fortement l'opinion que le bruit en est arrivé jusqu'aux oreilles de l'Empereur. Le chef de l'Etat aurait, dit-on, pris une initiative qui l'honore. Il s'est fait apporter du Conseil d'Etat le dossier des pétitions que le Sénat a renvoyées au gouvernement, et il a même exprimé son étonnement en voyant qu'une si grave question est été transférée au Luxembourg par un vote

muet. On s'attend à voir paraître au Moniteur la nomination d'une commission ad hoc formée de sénateurs, de députés, de magistrats, de membres de l'Institut, comme le Siècle en avait eu l'idée, pour ouvrir une enquête à fond sur ce problème philosophique et législatif qui fait travailler en ce moment tous les esprits. On parle d'une visite que l'Empereur doit faire à Charenton où son cousin l'a précédé. L'Impératrice a la première donné l'exemple, quand elle est allée à la prison de la Roquette, il y a deux ou trois ans. Comme on l'a déjà dit, il ne s'agit pas seulement du sort de 500 petits repris de justice, il s'agit de 32 mille citoyens honnêtes enfermés plus ou moins arbitrairement ou plutôt de 38 millions de citoyens, car il n'est personne qui ne se dise depuis quinze jours, en s'éveillant: N'irai-je pas ce soir coucher dans une maison de santé?

—Les chroniqueurs s'exercent sur le nom de Marguerite, à propos du mariage du prince Humbert avec la princesse Marguerite de Gênes.

Madame Marguerite de France, fille de François Ier, ayant épousé Emmanuel Philibert de Savoie, et allant trouver ce prince, reçut en route une magnifique corbeille, toute remplie de marguerites. Un quatrain accompagnait le présent:

> Toutes les fleurs ont leur mérite,
> Mais quand mille fleurs à la fois
> On présenterait à mon choix,
> Je choisirais la marguerite.

C'est la fleur qui sert d'oracle aux amoureux. On appelle cela s'en rapporter "à la franche marguerite." Il est vrai que l'oracle peut devenir fort complaisant si l'on choisit des marguerites à quatre pétales. Ce sont les plus ordinaires. Le dernier qu'on arrache doit répondre nécessairement le mot passionément.

Ne pas confondre avec la grande marguerite, qui est un chrysanthème, ni avec la petite marguerite, qui est une pâquerette, et qui n'est pas plus une marguerite, qu'une perruche n'est un petit perroquet, une mandarine une petite orange, et un violon un petit violoncelle.

—Le Tintamarre règle la question des réceptions académiques par une de ces plaisanteries dont l'effet ne rate jamais et qui consiste à mettre quelque énorme plaisanterie sur les lèvres des gens les plus sérieuses.

C'était au sortir de la séance de réception de M. Jules Favre.

M. Thiers héla M. de Rémus sur le quai Conti.

—Hé! l'homme, fit-il, pourriez-vous me dire pourquoi l'on ne peut pas vivre de l'air du temps?

—Je ne m'en doute guère.

—Comment.... vous qui venez de répondre à M. Jules Favre, vous restez coi.

—Que voulez-vous!

—Sachez qu'on ne peut vivre de l'air du temps par la raison qu'il n'y a pas d'r dans le mot tempe.

Fort heureusement pour M. Thiers que deux sergents de ville vinrent à passer, et que M. de Rémusat se vit contraint de remettre sa vengeance à un autre jour.

—Cham a trouvé divers moyens pour restreindre la fureur du jeu, ceux ci notamment:

En hiver, exiger que les joueurs soient en chemise, assis sur des blocs de marbre, avec les fenêtres ouvertes.

En été, la salle du jeu chauffée par un fort poêle, et un chien enragé attaché sous la table.

Le troisième moyen est le plus terrible:

Que le joueur marié ait sa femme sur le dos tout le temps qu'il tient les cartes.

L'application de cette mesure amènerait la dépopulation de la France. Prenons garde.

—"Quand on est célèbre à Londres, on l'est pour longtemps." Ce dicton, le Guide musical nous conte la petite histoire suivante:

"Voilà trente ans que le ténor Sims Reeves tient, à l'exclusion de tout autre, le sceptre de la ballade anglaise; le secret gît peut-être dans le soin qu'il met à ne pas se prodiguer, et Sims Reeves a pour principe de ne jamais répondre à un bis autrement que par un salut.

"Au festival de Birmingham, un honnête épicier mélomane, ayant inutilement vociféré pendant une demi-heure pour faire répéter une ballade qui était particulièrement de son goût, finit par s'irriter à un tel point du mutisme gardé par l'artiste auquel s'adressaient ses ovations, qu'il lui asséna quelques bons coups de poing à la sortie, de là, cris et procès. L'épicier soutint mordicus son droit d'entendre le chanteur autant qu'il lui plairait, pour son argent; si bien que le juge ne pouvant convaincre le plaideur, eut l'idée de le battre avec ses propres armes.

—Vous avez un magasin très en renom? lui dit-il.

—Oh! oui, Votre Honneur, et je serais très flatté d'avoir votre pratique.

—Eh bien! réplique l'autre, j'essaierai; vous m'enverrez du fromage de Stilton pour quatre shellings, et s'il me plait, j'en ferai reprendre une seconde portion, mais je ne payerai plus.

—Votre Honneur veut plaisanter, dit le marchand; cela serait tout bonnement du vol.

—Eh bien! dit le juge triomphant, comment osez-vous faire chanter deux fois le programme que vous n'avez payé qu'une fois en entrant?...

—Il vient d'arriver à Paris plusieurs relais ou coureurs algériens, qui doivent figurer cet été dans les courses à pied.

Dans les tribus nomades du sud de l'Algérie, ces individus, moyennant salaire, se chargent de dépêches verbales ou écrites; leurs fonctions s'étendaient avant la conquête française, jusqu'aux rives de la Méditerranée.

Le rekass, lorsqu'il est en mission, va toujours au pas gymnastique, et, pour avoir la poitrine bien développée, il se tient les mains accrochées aux extrémités d'un bâton horizontalement placé derrière son cou. Il n'a d'autres provisions qu'une poignée de dattes fourrées dans sa besace, il n'a d'autre vêtement qu'un léger caleçon en cotonnade. Il a bien aussi une paire de brodequins, mais il ne les chausse qu'aux heures où le sable, chauffé par le soleil, endolorit même les pieds des chevaux.

L'Arabe coureur perd en route le moins de temps possible. Quand il a besoin de reprendre haleine, il s'arrête, compte soixante aspirations et repart; il ne dort guère que deux à trois heures sur vingt-quatre. Pour ne pas céder trop longtemps au sommeil, le rekass, lorsqu'il se couche, s'attache au pied un morceau de corde d'une certaine longueur, auquel il met le feu. Le bout de corde brûle lentement, et, lorsqu'il est sur le point d'être consumé, le feu, en atteignant le dormeur, l'avertit qu'il faut repartir.

Singulier réveil-matin!

Le métier de coureur, on le voit, dit l'Opinion nationale, exige des aptitudes toutes spéciales, et si à ces qualités physiques vous ajoutez celle que possède tout homme du désert, la faculté de distinguer à l'œil nu un homme d'une femme à douze kilomètres de distance, vous aurez dans le rekass un être vraiment phénoménal.

LES PAYSANS IMPÉRIALISTES.—Le Courrier de Saintes donne les explications suivantes à propos des troubles qui ont éclaté récemment dans l'arrondissement de Jonzac:

"On avait, paraît-il, persuadé à ces braves gens, entre autres choses insensées, que "les prêtres voulaient rétablir la dîme pour renverser l'Empereur." Aussi cette excitation, bien faite pour émouvoir un pays qui aime dans l'Empire l'ordre et la paix, ce bruit absurde a-t-il allumé de nombreuses colères. A Bordes, le dimanche de la Quasimodo, au moment où le prédicateur terminait un sermon par ces mots: "Jésus est le roi des rois," un individu l'a interpellé en ripostant: "C'est pas un roi, c'est l'Empereur que nous voulons!"

"En divers endroits, la populace a demandé que les fleurs de lis fussent enlevées des églises, voire même—où ne va pas l'ignorance quand les hommes de désordre l'exploitent?—le lis d'une bannière représentant saint Joseph. On sait que cette fleur est l'emblème de ce saint, qui certes, n'eut jamais, lui pauvre charpentier, de prétentions à une couronne quelconque.

Enfin, tout est terminé. M. le préfet de la Charente-Inférieure a parcouru avant-hier et hier ces localités. Les plus turbulents aujourd'hui ont changé d'idées. Ils vont chez les curés, s'y laissent ramener aux conseils du bon sens, boivent même un coup de vin avec le pasteur, mais demandent généralement à celui-ci de mettre un drapeau tricolore à son église et de crier: Vive l'Empereur! Est-il besoin d'ajouter que toujours le curé se rend avec empressement à cette invitation. Pourquoi ne crierait-il pas: Vive l'Empereur, puisque chaque dimanche, à la messe, il prie pour notre souverain et entonne le Domine salvum fac imperatorem.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—28 Mai.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN

Encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M	....	73 degrés
12 "	"	82
3 " P. M.	....	84
6 "	"	83

UN FRUIT.—Un de nos confrères a entendu dire que les élus à la Législature ou aux places d'Etat et de paroisse n'assumeront pas avant novembre prochain l'exercice de leurs fonctions. On attend incessamment sur ce point un ordre du général commandant. Cette nouvelle se comprend fort bien pour ce qui concerne les places d'Etat et les places législatives, mais non les places d'aldermen ou de municipalité. Nous devrions donc nous attendre à voir fonctionner prochainement une administration de ville nouvelle.

CONTRACTION DE FAUTES.—Les autorités de ville ont détruit hier, par le feu, suivant les formes prescrites par la loi, pour $139,567 de billets de ville.

FAUSSE ALARME.—Hier matin vers minuit et demie, quelqu'un a ouvert la boîte d'alarme placée au coin des rues Tremé et Esplanade, et a donné un faux signal. Le watchman a trouvé au moment après la boîte cassée, mais il n'a pu saisir le malfaiteur qui s'est bien gardé de paraître.

NOYÉ.—Le corps d'un petit garçon âgé de 8 ans, et nommé Jos. Geo. Holston, a été trouvé hier flottant sur le fleuve.

ENQUETE.—Le corps de l'Allemand, Henry Heirson, tombé de la fenêtre, rue des Remparts, et tué sur le coup, a été examiné par le coroner. Il paraît que ce malheureux, sortant de son lit pendant la nuit, était allé prendre le frais à sa fenêtre qu'il appui, il est tombé sur le pavé à 15 pieds de là et s'est fracassé la tête qui la première à frappé le sol.

L'ASILE DES FOUS.—Le maire Heath et le Conseil de ville ont si bien mené les choses que le shérif de la paroisse a été ou va être forcé de chercher un nouvel abri pour les infortunées créatures qui occupent l'Asile Marigny, dans le 3me District, et le shérif ne sait pas où donner de la tête. C'est aux autorités de la ville à pourvoir à cette difficulté et non au shérif. La bâtisse Marigny qui fut convertie en Asile, il y a deux ans, est la propriété de M. Louis Müh, qui la louait à la ville. Mais nous apprenons que les autorités municipales ont refusé de payer le loyer excepté en billets de ville, et cette manière de faire n'étant pas conforme avec les clauses du contrat de bail, M. Müh a demandé à rentrer dans la jouissance de sa propriété et a obtenu de la 5me Cour de District un jugement à cet effet. Le shérif a été requis par le plaignant d'exécuter le jugement de la cour, et cet officier était hier fort embarrassé, ne sachant où loger provisoirement les fous. Le maire Heath avait promis souvent de s'occuper de cette affaire, mais, pour quelque raison inconnue, il n'a encore rien fait. Ce

qui prouve qu'il y a à l'Hôtel de Ville autant d'incurie que d'incapacité.

FATALE QUERELLE.—Mercredi, une querelle s'étant élevée au coin des rues Water et Washington, entre Patrick Tillman et H. Marmel, ce dernier a été tué par Tillman avec une pierre. Tillman a été arrêté.

CHACUN SON TOUR.—Andrew Morton est accusé d'avoir assailli Abraham Labat et de l'avoir emprisonné à tort pendant une heure. Labat prouve que son attention avait été appelée sur un vacarme rue Jackson, Quatrième District, le 4 avril, et que là il vit Morton maltraitant une femme d'une manière brutale, la poussant, la frappant, déchirant sa robe en lui faisant subir toute sorte d'avanies cruelles. Labat voulant délivrer la femme, est attaqué par l'officier qui se trouva indigné d'être dérangé dans son service. Labat dit en outre qu'il a été incarcéré en commun avec les coquins et les voleurs. L'accusé a été trouvé coupable.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Gustave Chevalier, accusé d'assaut et batterie sur Gustave Magnan, a été acquitté.

Un bill d'assaut et batterie contre Paul Hernandez, un jeune garçon, a été lancé contre Mme Aubert qui a été traduite et s'est avouée coupable.

Matt Crowley a avoué avoir volé pour $10 d'articles appartenant à Lewis Craig.

Des bol. pros. ont été enregistrés dans les affaires suivantes: Capt. Wm. Chambers, accusé d'avoir tué T. S. Smith, le 7 mai, l'accusé étant mort lui-même; S. Cohen, accusé d'assaut et batterie, Jas. Claughesey accusé d'assaut et batterie et Isaac Cleveland, accusé d'être entré dans un magasin avec des intentions suspectes.

COUR DU RECORDER GASTINEL.—Julia Young (c) trouvée attaquée de folie, rue de Bourgogne, a été envoyée à l'Asile.

Mme Durken, pour ivrognerie, passera cinq jours en prison.

Lucien Jones a été envoyé devant le commissaire des Etats-Unis pour avoir essayé de faire passer de la fausse monnaie au marché aux fruits.

Patrick Sullivan, ivre et ayant en sa possession une paire de brass Knucles, a été envoyé au Workhouse pour 60 jours.

Louis Edward (c) et Frank Stephen (c) trouvés dormant dans la rue Carondelet, iront coucher 20 nuits au Workhouse.

NOMINATIONS.—Sur la recommandation du gouv. Baker, le génl. commandant a fait les nominations suivantes:

John B. Easterly, juré de police, pour le 1er ward, Adam Lobell pour le 3e et Oran Kinchen pour le 11e.

J. P. Wilkinson, juge de paix du 8e ward, paroisse Ascension, Nelson Taylor, juge de paix pour le 4e ward, paroisse d'Ouest-Feliciana.

LA FETE CHAMPETRE.—Troisième journée.—Il y avait plus de monde aux Fair Grounds que le jour précédent. Le corps de musiciens du 1er d'infanterie des Etats-Unis s'est encore distingué.

La course en buggies avec double attelage a été fort intéressante; MM. C. H. Slocomb, A. Fortier, J. Pinkney, Smith et J. G. Robinson, tous conduisant leurs chevaux.

La course a été gagnée par M. Fortier.

Il y a eu aussi une course de jeunes garçons qui a captivé l'attention des dames, surtout celle des garçons et filles des Ecoles publiques qui avaient obtenu congé pour ce grand jour de récréations publiques.

Quinze jeunes chevaliers ont concouru, savoir: Geo. Richards, Charles Cuvellier, John Foley, Ch. Miltenberger, Walter Stille, Geo. Whitney, W. Campbell, Frank Beard, Ed. Dease, Horace McClellan, V. Kathman, Henry Foley, M. Smith, jr; Van Benthuysen et John Whitaker. John Whittaker a été vainqueur; Miltenberger et Kathman sont venus après. Le jeune Foley, roi de la course, a choisi Mlle Ernestine Kuntz pour sa reine, reine de grâce et de beauté et Ch. Miltenberger a choisi Mlle Covington, et V. Kathman, Mlle Cora Slocomb, toutes devenant les filles d'honneur de la reine, comme dans les temps chevaleresques.

Cette cérémonie s'est terminée par des danses où régnait une franche gaité.

Les autres parties du programme ont été aussi bellement exécutées, mais toutes seront surpassées par celles de demain, le dernier des cinq jours de plaisir combiné dans l'intérêt de l'œuvre. Ce sera le couronnement de la fin.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

DE WASHINGTON.

Le bill de l'Arkansas divise sérieusement le Sénat.

Le radical Drake devient temporisateur.

Son étonnante profession de foi.

Un canon où les haines commencent à se faire jour.

Mesures sévères à l'égard de Wooley.

Opinion des journaux de Paris sur l'acquittement du Président Johnson.

Opinion de la presse de Londres.

Hausse sur le coton à N. York.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-ouest, 28, 6 h. P. M.—Arrivé, le steamer Concordia, de Boston, avec fret et passagers.

Nouvelles de Washington.

Washington, 28.—Sénat—Wade a nommé Backalew, Morril du Maine, Stewart, Chandler et Thayer, membres d'un comité d'enquête sur les corruptions dont on a parlé.

Doolittle a présenté, de la part des citoyens de la Caroline du Sud, un mémoire contre la Constitution. Doolittle a dit que c'était un document remarquable, écrit avec modération. Il demande qu'il soit référé à la considération spéciale du comité judiciaire.

Un bill prolongeant le temps pour la construction d'un chemin de fer du Pacifique au Sud a été présenté.

Aussi un bill réduisant l'intérêt de la dette publique.

L'admission de l'Arkansas est mise en discussion. Drake s'oppose à l'admission jusqu'à ce que le 14e article devienne partie de la loi fondamentale du pays. Il dit que 28 Etats sont requis de ratifier et que l'Ohio et le New Jersey avaient le droit de rappeler leur assentiment. Drake a ajouté: "Rien ne presse—nous avons fait sans ces Etats pendant 7 ans, nous pouvons bien faire sans eux 7 mois de plus." Ces paroles ont produit sensation.

Le Sénat se retire en séance exécutive et s'ajourne.

Chambre.—Le comité du commerce a rapporté un bill permettant à destination l'estimation et le paiement des droits d'importation pour les Etats de l'Ouest. Le bill érige en districts de collection l'Ohio, l'Illinois et le Missouri et fait de Chicago, Cincinnati et St-Louis des ports d'entrée par 66 contre 64.

Le bill indien est repris, mais le comité de corruption présente une résolution qui charge le sergent d'armes d'arranger une chambre au capitole pour y garder Wooley.

Washington, 28.—Les démocrates à la Chambre font toujours une guerre de flibusterie et les affaires marchent lentement avec des appels de oui et de non qui sont demandés à toute occasion qui se présente.

Le sénat a rejeté Thomas Simes comme assistant-maréchal de la Caroline du Sud.

La nomination de Schofield a été discutée.

La difficulté paraît être dans la rédaction de sa nomination qui porte: à la place de Stanton révoqué.

Les affaires au département de la guerre n'ont pas changé.

Le mouvement de Drake s'opposant à l'admission immédiate de l'Arkansas, produit de l'étonnement. On ne sait pas ce qui suivra l'initiative qu'il a prise. Le Sénat est divisé en quatre partis sur cette question.

Le caucus sénatorial, sur la résignation de Forney, s'est ajourné à lundi. Quand les sénateurs de l'acquittement sont entrés, Wade Chaudler, Colsel et d'autres extrêmes radicaux se sont retirés.

L'ex-sénateur Fagg de la Caroline du Nord est parmi les postulants pour la place de Forney.

On croit que Seward, Randall et McCulloch se retireront bientôt du cabinet. On assure positivement que le secrétaire McCulloch se retirera le 1er juin.

Le bill étendant la charte de ville est devenue loi par le laps de 10 jours.

Le fils de Stanton a donné sa démission de buraliste au département de la guerre.

Washington, 28.—La résolution présentée par le comité de corruption aujourd'hui porte que le sergent d'armes soit chargé de préparer deux chambres comme corps de garde au capitole. Bingham admettant qu'elles étaient pour Wooley, a demandé la question préalable. Les démocrates ont fait de la flibusterie quelque temps, mais ont été arrêtés par Colfax qui a décidé que continuant les commissaires, ils avaient les mêmes privilèges et qu'ils ne pouvaient être regardés que comme une partie de la celle de l'ajournement. Les oui et les non ont été appelés, mais pendant l'opération les démocrates ont quitté la salle, et comme il n'y avait pas de quorum, un appel de la Chambre a été ordonné.

Les démocrates sont immédiatement revenus pour faire un quorum. Un membre a demandé ce que pouvait être la position d'un membre qui se trouvant dans la salle refuse de voter. Colfax a répondu qu'il commettait un mépris de Chambre. Les oui et les non ont été appelés sur la motion de suspendre l'appel. Cette fois, les démocrates sont restés assis et ont refusé de voter, commettant ainsi en corps l'offense de mépris. Les républicains ont fait à la difficulté en rejetant la motion et l'appel a continué. Au nom de chaque membre les oui et les non étaient demandés sur la motion de l'excuser, et à 10 heures ce n'était pas encore fini.

Des mesures rigoureuses seront sans doute prises à l'égard de Wooley.

L'avocat-général, par intérim, Benckley dit que, dans son opinion, il est du devoir des officiers devant lesquels le serment d'amnistie a été prêté, de le transmettre au département d'Etat, et que la simple présentation du serment doit être reçue comme une preuve que la personne a droit de voter. Cependant, le plan suggéré dans le rapport de midi, a, dans beaucoup de cas à la connaissance des rapporteurs, assuré le certificat en due forme avec le sceau du département d'Etat qui assure aux détenteurs le bénéfice de l'amnistie, sans possibilité de doute.

Washington, 28, à 10 h. 1/2 P. M.—La Chambre a passé une résolution consignant Wooley dans la chambre-séquestre du capitole sous la garde de la police, jusqu'à ce qu'il réponde à toutes les questions et personne ne communiquera avec lui par écrit ou par paroles excepté sur l'ordre de la Chambre.

On pense que cette résolution sera reconsidérée demain.

Nouvelles européennes.

Londres, 28.—Le bruit court que le marquis de Hastings ayant perdu un million en or sur les courses du Derby, s'est suicidé.

Paris, 28.—Le Moniteur dit: Les Radicaux ont perdu du terrain sans atteindre leur but.

La Presse dit: La nation décidera la question aux prochaines élections.

L'Opinion regrette la défection des 7 sénateurs.

Londres, 28.—Le Daily News pense que les radicaux n'ont pas reçu une blessure matérielle par l'échec de l'impeachment.

Le Morning Post pense que les radicaux devraient se réjouir de leur défaite.

Le Daily Telegraph cite la division dans les rangs républicains comme une preuve que la cour était au dessus de l'esprit de parti. Par conséquent elle a rendu un verdict qui est le bon.

Marchés européens.

Londres, 28, au soir.—L'encaisse a augmenté de £500,000 à la Banque d'Angleterre. Consolidés 96 7/8. Bons 72 3/8.

Liverpool, 28, au soir.—Coton plus ferme et en hausse. Upl. 11 1/4. Orléans 11 1/2

Frankfort, 28—Bons 77.

Marchés américains.

Cincinnati, 28.—Farine irrégulière, de fa mille $9 25. Porc 28 00. Bacon 13. Graisse 18 Beurre 26. Foin en baisse de $1.

St Louis, 28.—Farine un peu plus faible. Maïs 89. Graisse inactive.

New-York, 28, au soir.—Coton en hausse de 1 c. Vendu aujourd'hui 2900 balles. Or 139 1/2.

New York, 28 au soir.—Pas de changement dans l'argent. Actions, animées à la clôture Fonds publics, forts à la clôture. 5.20, 111 7/8.

Charleston, 28,—Coton plus ferme, mais peu d'affaires. Vendu 25 balles. Middling 30. Les acheteurs offrent 29. Reçu aujourd'hui 162 balles. Stock 9227, dont 2690 sont à bord, non expédiées.

Savannah, 28,—Coton plus ferme. Les prix ont haussé sans acheteurs. Mid. 30 1/2 à 31. Reçu aujourd'hui 136 balles. Stock 149 balles de coton longue-soie et 6,163 de coton Uplands.

Louisville, 28.—Vendu 198 b. de tabac de 9 1/2 à 17. Farine superfine 8 75. Avoine 83. Graisse 18 3/4. Porc 28. Epaules 16 1/2.

Mobile, 28.—Coton irrégulier à la clôture. Vendu 350 balles. Mid. 28. Les détenteurs refusent de vendre à cette cote. Reçu 23 balles.

Nouvelles diverses.

Hayti, 18.—Salnave a gagné d'abord et a perdu ensuite une bataille avec les rebelles. La situation n'a pas changé.

Cincinnati, 28.—McCoole et Coburn ont été incarcérés pour 10 jours à Lawrenceburg. Ils sont tous deux à la geôle.

New-York, 28.—Le steamer Chauncey, d'Aspinwal, est arrivé avec un demi million en espèces.

Nouvelles des rivières.

St-Louis, 28.—Le fleuve baisse toujours, bien que les nouvelles parlent d'une crue dans les hauts.

Louisville, 28.—La rivière est stationnaire. Temps clair et très chaud.

(Dépêches d'hier soir.)

Washington, 28.—L'enregistrement donne une majorité blanche de 4,015. Beaucoup de citoyens avaient été rayés des listes parce que leur certificats d'amnistie étaient défectueux, les postulants présentant le serment d'amnistie au lieu du certificat du département d'Etat. Les personnes ayant obtenu leur pardon du Président, ont aussi été rejetés de la liste si la forme n'en avait pas été trouvée suffisante.

La routine est d'envoyer par la poste le serment original à Seward, qui le gardera et en verra un certificat au dit forme.

Répondant à la demande de Townsend d'être relevé des difficultés du bureau de la guerre, le Président a dit qu'il n'avait aucun ordre nouveau à émettre. Il avait lancé des ordres, il y a quelques mois. Les affaires sont arrêtées au bureau de la guerre.

Queenstown, 28.—La Ville de Cork est rentrée avec son arbre de couche cassé. Le Siberia est dans le port pour la même raison.

St Louis, 28.—La statue de Benton a été dévoilée aujourd'hui par Mme Fremont. Francis P. Blair a parlé.

Un coup de canon a été tiré pour chacune des 30 années pendant lesquelles Benton a fait partie du Sénat des E. U.

New York, 28.—Coton plus ferme. Middling 30 1/2. Or 139 3/4.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 28 mai.

La demande d'escompte a été moins animée et le taux de l'intérêt est le même qu'hier: dans les rues, 1, 1 1/4, 1 1/2; sur hypothèque, 10, 11, 12, 13 et 15.

L'or a ouvert à 140 à 140 1/4 (139 5/8 à New-York) et, après des transactions modérées, a clos au taux d'ouverture. On a vendu $2500 à 139 7/8, $2000 et $10,000, en deux sommes égales, à 140, $3000 à 140 1/8 et $14,000 (3000 et 1000) à 140 1/4.—Dans l'argent, $1688 (800 et 888), en demi piastres américaines, à 136 et 700 piastres mexicaines à 143 1/4. Les premières sont cotées à 135 à 136 et les secondes à 143 à 143 1/2.

Les ventes de coton ont quelque peu augmenté la quantité de change étranger. Les opérations en sterling embrassent 2000 livres connaissement à 153, 17,000 livres à 153 1/4 à 153 5/8 le connaissement No 1 et clear—Aucune vente de change sur France n'a été mention née.—Nous cotons maintenant le sterling à 153 à 153 1/2 et 153 3/4 le connaissement bon à No 1 et clear et 154 à 154 1/2 et 155 le change de banque; le change sur France à 3. 71 1/4 à 3. 68 3/4 le premier et 3. 65 le second.

Le change américain a été fort négligé, mais les cours sont, à peu près les mêmes cotés qu'hier. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime, mais l'une d'elles a servi sa clientèle à 3/8. Les ventes de change de commerce sont: $35000 (10,000 et 25,000) sur New York, à vue, 1 5/16 de prime et $7000 à 3/8. $10,500 de banque se sont vendues à 7/16.

Une vente de 10 actions du chemin de fer des Opelousas a eu lieu à 50 cents et 5 bons de levées de l'Etat à 40 1/2. Les bons de la ville ne trouvent guère d'acheteurs; on les cote à 80 les anciens consolidés, 74 les nouveaux et 62 1/2 à 63 les émissions en faveur de chemins de fer de Jackson, première hypothèque, se sont faites à 75; ces bons sont cotés à 75 à 76, et ceux du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 40 à 40 1/2.

Les billets de ville n'ont presque pas varié; la demande est encore faible. Les principales transactions annoncées sont $3,800 à 37 1/4 d'escompte, $5,000 à 37 1/2, $10,000 en sommes moins fortes, à 38 et quelques montants aux mêmes prix. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 38 à 39 et vendent à 37 à 37.—Il ne s'est pas vendu de billets de l'Etat.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Jeudi soir, 28 mai 1868.

COTON.—Grâce à l'influence favorable produite par la nouvelle d'une réaction opérée à Liverpool, le marché a ouvert ce matin en montrant des dispositions décidément meilleures, et bien que les facteurs aient haussé leurs prix de ¼c, toutefois est-il que les acheteurs se sont avancés avec un entrain croissant et ont pris 1600 balles, en presque totalité sur la base de 27 ½ c pour le low middling, et 28¼ c pour le middling, mais en majorité nous fixons nos chiffres d'hier. Cependant, pour agir dans le sens du cours des affaires en général nous cotons le good ordinary à 26¼, à 26¾ c, low middling 27 à 27½, et middling à 28 à 28½ cts. Les ventes opérées hier ont embrassé 1600 balles, y compris 300, qui ont changé de mains après la clôture de notre rapport.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	38	
" précédemment	652162	
Cotons avariés, épars, &c, &c	3239	655439
		670695
Expédié aujourd'hui		
" précédemment	649708	649708
Stock en mains		20987

SUCRE ET MELASSE.—Les stocks en mains sont faibles, mais le marché continue à être calme. Les prix, cependant sont fermes et sans changements. Il s'est vendu aujourd'hui 227 caisses Nos 12 et 13 de sucre de Cube à 12¾ à 13 c et 100 caisses Nos 18 et 20 à 15 à 15¼ c la livre.

Le peu de sucre de la Louisiane qui se trouve sur le marché se vend en détail à 14½ c la livre de fair, 15¼ à 15½ c pour le prime, 16 à 16¼ c pour le jaune clarifié et 16½ à 17 c pour le blanc. Nous n'avons encore aucune vente de mélasse de Cube à rapporter. Elle est encore cotée nominalement à 48 à 55 cts le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST.—Il ne nous est pas arrivé de bateau de l'Ouest depuis notre revue d'hier.

FARINE.—Nous avons encore à signaler un calme extrême sur ce marché, et en outre à parler des prix antérieurs, qui sont très bas et à peine maintenus. La superfine est cotée à $8 50 à $8 75, la simple extra $9, la double extra $9 12½ à $9 25, la triple extra $9 75 à $10; l'extra de choix $12 25 à $14 50 la baril. Les ventes aujourd'hui se sont bornées à 700 barils, dont 100 de superfine à $9, 100 de simple extra à des conditions privées et 100 de double extra à $9 25, 30 de double extra, à des conditions privées, 100 de triple extra à $10, 100 de à $10 25 le baril.

MAIS.—Les approvisionnements ni débarcadère sont faibles, la demande assez bonne et les prix stables et fermes. Hier soir, mais on ne l'avait pas annoncé, 2160 sacs de blanc avarié se sont vendus à $1 05 et 2000 de blanc de choix à $1 10 le boisseau. Aujourd'hui, 1600 sacs se sont vendus comme suit: 175 de blanc et 300 de jaune mélangé à $1 07, 250 de blanc à $1 08, 175 et 560 de blanc à $1 10 le boisseau.

AVOINE.—L'avoine est calme, mais ferme, 200 sacs d'ordinaire se sont vendus à 80 c le boisseau et 150 de prime à 82 c le boisseau.

SON.—400 sacs de son se sont vendus à $1 50 les cent livres.

FOIN.—Le foin prime de la rivière Ohio se vend en ce moment, en petits lots, au commerce à 27 le tonneau.

PORC.—Le marché continue à être calme et déprécié. 50 et 75 barils de mess se sont vendus aujourd'hui à $29 25 le baril. Ventes en détail à $29 50 à $29 75 le baril.

BACON.—Un lot de 10 barriques de plats côtés clear ribbed s'est vendu à 17 cts la livre. Les côtés épaules se vendent en détail à 14 c, les côtés clear ribbed à 17 c et les côtés désossés 17 cts la livre.

SAINDOUX.—Le saindoux prime en tierçons se vend en détail à 19¼ à 20 c; l'article en barillets continue 20¼ à 21 à la livre.

BEURRE.—A cause des forts arrivages d'envois qui viennent de s'opérer et de l'expectative d'un surcroît prochain de l'approvisionnement de beurre, les prix de l'article, tant du Nord que de l'Ouest ont matériellement baissé. Nous cotons actuellement 40 à 42½ c la qualité de choix de l'Ouest, et le bon 35 à 40 cts. 30 baquets et frequins de beurre de choix vendus à 42½ c la livre. La qualité de choix du Nord est cotée à 50 c la livre, et le bonne 45 c.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 29 mai 1868.

Arrivé, hier—62 boeufs du Texas, [illegible] veaux, [illegible] cochons, 74 moutons et 3 vaches laitières.

Vendu, hier—[illegible] boeufs du Texas, [illegible] veaux et 3 vaches laitières.

Stock en [illegible]—1340 boeufs du Texas, 451 veaux, [illegible] cochons, 464 moutons et 7 vaches laitières.

[illegible — table of cattle prices]

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré mardi prochain, 2 de juin, à 7 heures du matin, à l'église St-Vincent de Paul, rue Grands-Hommes, entre Montégut et Clouet, pour le repos de l'âme de Mme AGATHE C. ARTIGAS. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister, sans autre invitation.

De la part de son mari. 29mai—2f

Décédée, jeudi soir, 28 mai, à 9 heures et demie, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, NANCY DORE, résidente de cette ville depuis vingt ans.

Les amis et connaissances de sa sœur, Mme C. E. Wood, et ceux de MM. James et Vincent J. Wood, sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu de la dernière résidence de la défunte, encoignure des rues Remparts et Dumaine, cette après-midi, à cinq heures.

$100,000 DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché, AU BUREAU DE CHANGE De J. BRETTE, 6......RUE ST-CHARLES...... 6

Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 HEURES du matin à 9 HEURES du soir. 26 avril—2mPP

NATTES CANTON.

ELKIN & CO.,

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées, Rue Carondelet, No. 8.

Reçu tout récemment, Nattes blanches, à carreaux et fantaisie, De première qualité, à vendre à bas prix. Un assortiment complet de tapis, toiles cirées et stores constamment en magasin. 21 mai 1m

Destruction de Billets de Ville.

Hotel de Ville, Mairie de la Nlle Orléans, 28 mai 1868.

CONFORMÉMENT aux résolutions autorisant l'émission et la destruction de billets, le Trésorier de cette ville a, ce jour, 28 mai 1868, cancellé et détruit par le feu, en présence du Maire, du Contrôleur et des Présidents PRO-TEM. et membres du Comité de Finance, les billets ci-après:

De un, deux et trois piastres	$137,000 00
De cinq découpés	1,227 50
De l'ancienne émission	1,339 75
Total	$139,567 25

Total, quatre-cent-trente-neuf mille cinq cent soixante sept piastres et vingt cinq cents.

(Signé) E. HEATH, Maire.
(Signé) D. E. MANDELL Contrôleur
(Signé) S. HOWELL, Trésorier.
(Signé) E. W. BURBANK, Président pro tem du Bureau des Aldermen.
(Signé) J. P. SULLIVAN, Président pro tem. du Bureau des Ass. Aldermen.
(Signé) ALFRED KEERNY, Membre,
Certifié; JOHN A. ROBERTS, Secrétaire du Com. des Finances. 29 mai—1t

CONCLAVE IONIE No 11 S∴ W∴ M∴

LES officiers et membres de ce Conclave sont notifiés qu'une séance spéciale aura lieu ce (VENDREDI) soir, à 7 heures et demie, au local de la Persévérance, pour conférer le GRADE INITIATOIRE. Les candidats sont requis d'être ponctuels. Par ordre de M. A. Calongue T. E. C. E. A. LOUIS, Scribe. 29mai—1f

Demande d'ouvriers cordonniers.

ON demande immédiatement plusieurs ouvriers cordonniers pour chaussures de femmes. S'adresser à M. CHAS. DENIAU, coin Bourbon et St. Pierre. 29 mai—6f

Dissolution de Société.

LA Société existant jusqu'à ce jour entre M. GEORGE CLAIRE et M. J. A. TROXLAIR est dissoute d'un commun accord. M. G. CLAIRE continue les affaires sous son nom. GEORGE CLAIRE, J. A. TROXLAIR. 23 mai—3f

Demande d'une bonne couturière et coiffeuse,

POUR une famille européenne, demeurant à Canton, Etat du Mississipi, sur le chemin de fer de Jackson. Il faut qu'elle taille bien, qu'elle puisse se servir de la machine à coudre de Wheeler et soit bonne coiffeuse, et n'ait pas d'enfants. La famille parle le français, l'anglais et l'allemand. S'adresser, de 10 heures à midi, au magasin de MM. Levi et Navra No 171 de la rue Poydras. 28 mai—6f

ACHETEZ VOS CIGARES CHEZ GEO. ALCÈS. 185 RUE DES REMPARTS 185.

M. ALCÈS a constamment en mains un assortiment de Cigares de différentes marques et qualités. Ses prix varient de $35 à $175 par millier. M. Alcès garantit ses cigares conformes aux échantillons.

Pour les cigares de la Havane il ne travaille que le tabac de la Vuelta de Abajo de premier choix.

En visitant la manufacture de M. Geo. Alcès le public comprendra facilement pourquoi les juges lui ont donné le premier prix aux expositions suivantes:

"Louisiana State Fair," N. O. novembre 1867.
"Louisiana State Fair," Baton Rouge décembre 1867.
Et "Louisiana State Fair," N. O. janvier 1868.

Les ordres adressés à la boîte No 218, P. O. N. O. seront promptement exécutés. 12mai 2m

Appareils "Premium" de Soda, DE MORSE, A VENDRE PAR T. S. WATERMAN, FABRICANT DE SODA, Agent de ANDREW J. MORSE & SON, à Boston. Ces célèbres appareils ont reçu le diplôme, la médaille en argent et trois autres prix à la seconde Foire de l'Etat de la Louisiane. 21 mai—1m

AVIS.

M. JOS. LEBLANC a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux amis que, désireux de maintenir la bonne et ancienne réputation de la maison CORNIBE & LEBLANC, il vient de prendre un coupeur de premier mérite et qu'il est prêt à fournir, sur mesure et dans le plus bref délai, tous les vêtements qui lui seront commandés. On trouvera toujours chez lui un assortiment complet de draps français, allemands et américains; un grand choix de chemises françaises pour hommes et enfants, chemises faites par lui-même à Paris, cravates de fantaisie, bonneterie, articles de chapellerie, et enfin tout ce qui concerne la confection pour hommes et enfants. Le tout aux prix les plus modérés. JOS. LEBLANC, 265, rue Vieille Levée, entre Ursulines et St-Philippe. 29 avril—1m

Farine! Farine!! Farine!!!

LES soussignés ont été nommés par MM. LEONHARDT & SCHURICHT, de St-Louis, seuls agents pour la vente de leur célèbre marque de farine "Grey Jacket" qui a obtenu le premier prix de farine de choix, à la première Foire annuelle de l'Etat de la Louisiane.

Les soussignés auront, en tout temps, en magasin, un bon approvisionnement de cette farine de choix. J. B. VANHORN & CO, Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, et 91 et 93, rue Poydras 16mai—1m

Compagnie du Chemin de fer du Sud-Est.

Nlle-Orléans, 6 mai 1868.

AVIS est donné, conformément à la 7e section de l'acte d'incorporation, que les livres de souscription pour deux mille cinq cents actions de la Compagnie du Chemin de fer du Sud-Est (autrefois Compagnie du Chemin de fer du Golfe du Mexique) sont maintenant ouverts au bureau de la Compagnie, No 183 de la rue de la Commune. B. L. MILLAUDON, Président. 7 mai—30 f

L. CRESSON, PEINTRE, 103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c. [illegible]

Chemin de Fer Central de l'Illinois.

DEUX convois quotidiens de Cairo, se reliront avec tous les points de l'Est et de l'Ouest et un seul changement de chars, de Cairo. Excellents chars de nuit. Chars de dames sur tous les convois. Aussi bas prix et autant de vitesse que sur aucune autre chemin de fer. JAMES T. TUCKER, Agent général au Sud. M. HUGHITT, Surintendant général. 13mai—1

Avis.

AVIS est donné aux créanciers de la succession de feu Benjamin D. Harris, autrefois de Memphis, Tennessee, de présenter leurs réclamations, sous aussi, au soussigné, à son bureau, No 14 de l'Exchange Place. I. R. SIMONDS, Curateur de la dite succession. 28mai—(1, 2 et 3)

Sources Blanches Sulfureuses de Greenbrier,

DANS LE COMTÉ DE GREENBRIER, EN VIRGINIE.

LES soussignés, locataires de ces SOURCES, annoncent aux voyageurs qu'encouragés par l'appui qu'ils ont reçu l'année dernière, ils ont agrandi l'établissement de beaucoup et sont à même aujourd'hui de recevoir QUATRE CENTS PENSIONNAIRES.

Les maisons à bains sont en parfait état. Les visiteurs pourront avoir, à toute heure, des bains sulfureux chauds et tièdes si efficaces dans bien des cas.

Il est en outre établi un nouveau JEU DE QUILLES et une nouvelle SALLE DE BILLARDS.

Le célèbre BRASS BAND du Prof. Rosenberger a été engagé pour la saison.

De BONNES ECURIES sont attachées à l'Hôtel.

Le chemin de fer Virginia Central, allant aujourd'hui jusqu'à Covington, les voyageurs n'ont à traverser qu'une distance de vingt milles.

—PRIX—

Trois piastres par jour, et quatre-vingts piastres par mois. Les enfants au-dessous de dix ans et les domestiques de couleur paieront moitié prix. Les domestiques blancs paieront suivant le logement. PEYTON & CO. 28 mai—1m

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

MESSIEURS les Sociétaires sont prévenus que l'Assemblée Générale trimestrielle aura lieu dimanche prochain, 31 courant, à l'Asile de la Société, à 4 heures et demie. La plus grande ponctualité est requise. Le Secrétaire A. SABBIER. Par ordre du Président. 28 mai—2f

Nouvelle-Orléans, 27 mai 1868.

LA raison de commerce existant sous le nom de EDOUARD DUFASSEUR & CO, est dissoute à partir de ce jour. MM. A. CARRIERE, F. MASPERO & A. SIDAULT sont chargés de la liquidation. 28mai—6f

PROPOSITIONS POUR LA CONSTRUCTION DES LEVÉES.

Bureau des Commissaires de Levées de l'Etat de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 26 mai 1868.

CONFORMÉMENT à la résolution de ce Board, des propositions cachetées seront reçues à ce bureau, jusqu'au 10me jour de juin prochain, à 12 heures M., pour la construction de la Levée connue sous le nom de Grande Levée [illegible] [illegible]

[illegible] Les paiements seront faits tous les trente jours, sur le certificat de l'ingénieur constatant l'ouvrage qui aura été terminé [illegible] Le Board se réserve le droit de rejeter toutes les propositions. [illegible] N. C. SNETHEN, Secrétaire. 28mai—au 10 juin

Théatre de l'Opéra.

LES personnes qui auraient des réclamations contre l'Opéra sont priées de les présenter au bureau de l'administration, rue Toulouse, dans les huit jours qui suivront la date du présent avis. Nouvelle-Orléans, 22 mai 1868. LA DIRECTION. 24 mai—6f

LE public est prévenu que le bureau du Contrôle sera ouvert tous les jours, de 2 à 4 heures, jusqu'au 31 courant, pour recevoir les abonnements pour la saison prochaine. NORMANDIE, Contrôleur. 28 mai—6f

H. A. BOURGEOIS, SUCCESSEUR DE JULES BLINEAU, 166 rue de Chartres, entre Conti et St Louis.

Grand dépôt de Fraises et de Fruits divers: CHARCUTERIE, ROTISSERIE, Pâtisserie et Salon de Lunch, Glace louisianaise en gros et en détail.

A peine connu, je remercie sincèrement le public du patronage dont il m'a favorisé. Je me recommande aux familles pour la bonté et le bon marché des articles nombreux que je tiens, aux Foires de Gravesend et de Pic-Nics, de Pêche en rivière, pour lesquels on peut se fournir instantanément de toutes les provisions d'usage ou partielle [illegible]. H. A. BOURGEOIS, 166 rue de Chartres. 27 mai—3f

Dissolution de Société.

LA Société qui a existé jusqu'à ce jour sous la raison U. BRU & CO., à Alger, Lou. est dissoute, d'un commun accord, aujourd'hui 20 mai. ULYSSE BRU, J. R. GUNN, S. BOUDREAUX.

Les affaires de l'ancienne maison seront liquidées par les soussignés, qui continueront les mêmes affaires, au même local, sous la raison BOUDREAUX & GUNN. S. BOUDREAUX, JAS R. GUNN. 26 mai—3f

Avis.

MR Louis Prados a, par acte notarié, ma procuration générale et est chargé pendant mon absence de la Nouvelle-Orléans, conjointement avec Mr. Jean Bonnot, agent des affaires relatives à l'établissement de Services, et Pompes Funèbres, situé rue Ste-Anne, No. 51, entre Chartres et Royale. ANT. DUBUC. 26 mai—26,28,30.

Paturage.

ON fait savoir à ceux que cela pourra intéresser, qu'il y a sur la rive droite du fleuve, face aux casernes, une vaste et excellente savane où l'on reçoit des animaux en pâturage. Cette savane est constamment surveillée de jour et de nuit par des gardiens. S'adresser sur les lieux à Alexandre Lacoste, l'un des gardiens. 26 mai—6f

Divers. Divers. Divers.

3000 SACS maïs blanc et maïs jaune, de choix, 500 barils porc mess épaules, 100 do porc mess prime choix, 100 boucaute plats côtés bacon, de choix, 50 do plats côtés bacon désossés, 100 do épaules bacon, 100 tierçons saindoux en feuille, prime, 200 barillets do do do. En magasin et à vendre par J. E. VILLAVASO, Rue des Magasins No 85, Entre les rues Poydras et Natchez. 26mai—3f

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Grande baisse de prix.

LES soussignés offrent une grande quantité de BOIS DE CYPRE et de PIN, à bon marché. Visitez leur cour, rue de la Levée, entre Pologne et Couvent, sous le nom de JACKSON SAW MILL, 3me District. PITALUQUE & CAMBAZ. 24 mai—1m

JULES DUBALEN, Successeur de D. Lopez. Au coin des Rues Chartres et Conti. FABRIQUE DE CHOCOLATS, CANDIES, BONBONS, &c. SODA ET GATEAUX. CAFÉ GRILLÉ ET MOULU.

Tous les ordres seront promptement exécutés, et un escompte libéral sera accordé aux marchands. 13mai—1au

B. McKENNA, Ci-devant de la Fabrique de Soda de McCloskey et McKenna.

ANNONCE à ses amis et au public qu'il a ouvert l'établissement connu autrefois sous le nom de Salon de Lopez au No 169 de la rue du Canal, coin Dauphine, pour le débit de soda, mead, pâtisserie, crèmes à la glace et confiserie. Le soda et le mead sont de la qualité et bien connue. B. McKENNA. 20 mai—1m

AVIS.

AYANT repris les affaires de mon ancienne maison, je viens annoncer à mes nombreux amis et au public en général qu'ils trouveront chez moi comme par le passé des vins, liqueurs, whiskey, etc., dont j'aurai toujours un magasin un bon assortiment. JOSEPH BRUGERE, No. 59, rue de la Douane. 12 mai—1m PP

Avis.

LE Dr. D'AQUIN a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il a transféré son domicile au No 211 rue des Remparts, entre St Philippe et Dumaine. 1er mai—1m

HOTELS RESTAURANTS &c.

United States Restaurant, No 128, RUE DE LA COMMUNE, Entre les rues du Camp et Saint-Charles NOUVELLE-ORLEANS. FRITZ HUPPENBAUER, Propriétaire. 21mai

CUISINE FRANÇAISE. Pension privée.

CHAMBRES garnies très aérées donnant sur la rue, et d'autres dans la cour avec courant d'air.... Prix des chambres avec nourriture, de $12 à $25 par mois, de $3 à $7 par semaine, de 50 cts à $1 par jour par personne. Prix de la nourriture de $20 à $30 par mois, de $5 à $8 par semaine, de 80 cts à $1 25 par jour. (Vin de 25 cts. à 50 cts.) Prix de la pension avec logement de 5 cts à $1 chacun. On donnera le dîner à la [illegible] plat de 15 cts. à 25 cts. On demande une cuisinière et une blanchisseuse.—Rue Toulouse, No 23. Mme J. S. LASBENNES. 13 mai—1 m

Hôtel de la Grand'Ile.

L'ouverture de cet Hôtel aura lieu le 1er JUIN. Les bâtisses sont réparées et agrandies. Il a été construit un chemin de fer à cheval pour le transport des pensionnaires de l'Hôtel au bord de la mer. Les huîtres et le poisson abondent pendant toute la saison, dans cette partie du pays et la table est excellente. Les bains du Golfe valent ceux de Long Branch et de Saratoga. Un beau bateau fait le service du Canal Harvey à l'Hôtel.

—PRIX—

Par jour	$3 00
" semaine	18 00
" mois	65 00

Moitié prix pour les enfants et les domestiques. On traite de gré à gré pour la saison. B. MARGOT, Propriétaire. 17 mai—3m

HOTEL A BILOXI, Tenu par M. Boulo.

M. BOULO prévient ses amis et connaissances, ainsi que le public, en général, qu'il vient de faire réparer son établissement à neuf et qu'il est prêt à recevoir les familles comme par le passé, à des prix très modérés. Il y a aussi, attachées à l'établissement, des cabanes à bains pour dames et messieurs. 8 mai—1m

ORLEANS EXCHANGE. RESTAURANT-HOTEL, A MANDEVILLE, rue Gérard, en face du wharf.

Le soussigné, employé dans les restaurants les plus renommés de la Nouvelle-Orléans, fera SAMEDI 25 avril, l'ouverture d'un grand Restaurant-Hôtel à Mandeville. A cet établissement de premier ordre sont attachés un Café, un Billard, un Tir au pistolet et un Service de voitures. Les voyageurs seront traités comme on l'est dans les premiers hôtels. On les enverra chercher en voiture, avec leur bagage (sans frais), à l'arrivée du bateau, et un pavillon sera loué au moment de l'atterrage, en face de l'hôtel. F. AUGUSTE. 24 mai—1m

AVIS IMPORTANT. Prix réduits pour quatre-vingts jours [illegible]

LEVI & NAVRA, No 171 de la rue Poydras, et 174 de la rue du Canal.

ONT réduit les prix de leur grand assortiment de Porcelaine, Verrerie et Faïence, Articles en plaqué et Britannia, Coutellerie de table et miroirs, Articles de ménage en fer-blanc et japanné, Articles en bois et en cèdre, FOURNEAUX "COTTON PLANT" ET USTENSILES DE CUISINE.

—Spécialité en— Baignoires, Dito pour demi-bains, Baignoires d'enfants, Réfrigérants et Glacières.

"FILTRES PELICAN, DE COTTON," Les prix de ces articles resteront réduits pendant soixante jours, pour faire place à notre stock d'automne.

Nous ferons voir les marchandises avec plaisir et convaincrons les acheteurs en gros et en détail qu'ils peuvent acheter beaucoup d'objets avec peu d'argent, au magasin de LEVI & NAVRA, No 171 de la rue Poydras, entre les rues St-Charles et Carondelet, Et No 174 de la rue du Canal, près Baronne. 17 mai—6m—D&W

Fete Champetre ET GRAND TOURNOI

Programme pour le quatrième jour.

VENDREDI, 29 MAI.

1o—Grande Ouverture.

[illegible] par les MOUCHERS de 1er d'Infanterie. 3 heures précises et au Base Band.

2o Course à cheval. Par des GENTLEMEN—[illegible]

3o Partie de Foot Ball. Par cinquante jeunes gens.

4o Partie de Base Ball. Entre le Club ACTIF et le Club WASHINGTON.

5o Course à pied, A TRAVERS des OBSTACLES. Parcours d'un mille par des Gentlemen.—[illegible]

—Commençant à 6 heures précises P. M.

6o [illegible] dans la Bâtisse Octogone.

Premièrement—RECITATION SENTIMENTALE, par un membre du Club Shakspeare.

Secondement—Une pièce comique intitulée "SENT TO THE TOWER," ou un acte—les personnages seront représentés par des membres du Club Shakspeare.

Troisièmement—Une TYROLIENNE chantée par quatre voix du Club Germania.

Grand CONCERT-PROMENADE par les musiciens de Charles Jaeger.

DANSES.

7o—GRAND FEU D'ARTIFICE.

En face de la Bâtisse Octogone, à 8 huit heures du soir.

—PRIX—

Admission aux "Grounds":

Billet	$ 50
Billet de saison	2 00
Cavalier et véhicule à un cheval	1 00
Véhicule à deux chevaux	1 00

Enfants au-dessous de Douze ans, Demi Prix.

Admission dans la bâtisse octogone:

Mercredi	50
Jeudi	50
Vendredi	50
Samedi, bal de Tournoi	1 00
Billet de saison	2 00

Enfants au-dessous de Douze ans, Demi Prix.

Places sur l'amphithéâtre pour le tournoi seulement, 25 cents. IL N'Y A PAS DE PLACES RÉSERVÉES

Les plate-formes couvertes sont réservées exclusivement pour les Dames.

GEORGE W. DUPRÉ, Secrétaire de la Société.

PROGRAMME DE LA Grande Fête Champêtre et du Tournoi, DANS UN BUT CHARITABLE, SUR LES FAIR GROUNDS, COMMENÇANT MARDI, 26 DU COURANT, ET SE TERMINANT LE SAMEDI, 30 DU COURANT.

Cinquième et dernier Jour, 30 Mai—Jour du Tournoi.

GRANDE OUVERTURE, comme ci-dessus. GRAND TOURNOI.

"Couronnement de la Reine d'Amour et de Beauté et des demoiselles d'honneur"; présentation des prix dans l'arène.

BASE BALL, &c.

GRAND BAL-TOURNOI.

Il y aura, chaque jour, divers spectacles qui ne sont pas mentionnés ici.

Rafraîchissements à toute heure.

GEORGE W. DUPRÉ, Secrétaire de la Société. 24 mai—

Compagnie "La PETROLEUM & COAL-OIL."

Bureaux, No 55, rue St Charles (au premier.)

LA réunion annuelle des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 1er juin 1868, à 5h. P. M, à l'effet d'élire des Directeurs pour l'année prochaine. Par ordre du Président. JULIEN MICHEL, Secrétaire. 17 mai—10f

EXCELLENTE OCCASION.

Magasin à Vendre POUR CAUSE DE MALADIE Avec un bail au gré de l'acheteur.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public, qu'à partir de cette date il vendra tout le contenu de son magasin, au dessous du prix coûtant. Malgré la réduction des prix, il fera une remise de 20 0/0 sur toutes les ventes au comptant, au dessus de dix piastres. Il vendra à de grands sacrifices une balance de confections en soie et volante en guipure de Cambrai.

Venez, et vous vous assurerez du bon marché. J. COLLON, Encoignure Royale et Ste-Anne. 2 mai—1m

Julius Loeffler, (successeur de CHAS. LOEFFLER,) POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc., No. 128, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse Nouvelle-Orléans. 21 mai—3m

Loterie de la Havane.

LE soussigné remplit promptement les demandes de billets de la Loterie de la Havane. Il paie la prime la plus élevée sur un lot gagnant quelconque de la dite loterie. Les personnes qui désirent souscrire à un numéro quelconque peuvent s'adresser à lui. D. BORNIO. rue Gravier No 77, rue Royale No 155, rue de la Commune No 166. 9avril—1ms

Avis important.

MR. J. A. JAQUET a l'honneur d'informer ses abonnés et le public en général qu'il vient de transporter son magasin et CABINET DE LECTURE au No 139 rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre. On y trouvera un assortiment complet de Romans, de Livres classiques, de Cartes à jouer, de Papeterie et d'Objets de fantaisie; on y reçoit aussi le MONDE ILLUSTRÉ qu'on offre soit en vente, soit en abonnement. 3mai—10f

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à même de construire des machines [illegible] la préparation du riz pour le marché et à fournir les devis, les mémoires.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation. LEEDS & CO. Au coin des rues Delord & Fouchet. 4s—6m

Loterie de l'Etat de la Georgie, Au profit de l'Asile des orphelins de maçons.

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU [illegible] MAI No 304.

64	42	3	36	50	52	31	5	18	66	76	30	59

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de Géorgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionnel" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels seront accueillies au "Georgia Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir. [illegible] DAVID C. JOHNSTON, Agent. 12 mai—1m

CONCERT. M. F. DUMONTEIL

A l'honneur d'annoncer à ses clients et au public de la Nlle-Orléans, qu'à partir de SAMEDI, 30 MAI, Messieurs GREULING, MAYER et SPIRA, dont il s'est assuré les services pour toute la saison d'été, feront tous les soirs de la musique (Piano, Violon et Violoncelle) dans le salon de son établissement, à l'encoignure CANAL et BOURBON (ancienne maison BELLANGER.)

Le service de la maison sera fait comme par le passé et les prix des consommations resteront les mêmes. 29mai—1f

Sucre. Sucre.

150 boucauts [illegible] de Cuba. [illegible] caisses sucre brut et sucre jaune de Cuba. [illegible] boucauts sucre brut et sucre jaune de Cuba, à vendre, en lots au gré des acheteurs par A. H. D'MEZA, Bureau rue St-Louis, No 10.

Mélasse de Cuba.

1000 boucauts mélasse Muscovado et "Clayed," à vendre, en lots au gré des acheteurs par A. H. D'MEZA, Bureau, rue St-Louis, No 10.

Mélasse 'Sugar House' de Goodale.

150 barils, dont barils et barillets mélasse "Sugar House" de Goodale, à vendre en lots au gré des acheteurs par A. H. D'MEZA, Bureau, rue St-Louis, No 10.

Mélasse recuite.

250 barils mélasse recuite de choix, 100 demi-barils do do do, 100 barillets do do do, —Egalement— 200 colis mélasse recuite commune, à vendre, en lots au gré des acheteurs par A. H. D'MEZA, Bureau, rue St-Louis, No 10.

Charbon de bois, pour la rectification.

25 barils charbon à rectifier, à vendre par A. H. D'MEZA, Bureau, rue St-Louis. 12 mai—1m

DENTISTES.

Dr. C. BLANCKE 113 & 115....Rue de Chartres....113 & 115

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.

ALUMINIUM! ALUMINIUM! La découverte la plus récente de l'art dentaire. GRAND SUCCES!

LE Dr. C. BLANCKE [illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CARADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE, 123....RUE DU CANAL....123 entre Bourgogne et Remparts, [illegible] Consultations en français, en espagnol et en anglais. 28 mars—6m PP

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. Cabinet et domicile, No 14 rue Baronne, [illegible] de Lopez. [illegible]

TRAITEMENT SPECIAL DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. De SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: [illegible] Rhumatismes, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Poitrine, [illegible], Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 98. 14 janv—1 an

A LOUER:

ECURIE, REMISE et GRANDE COUR, propres pour chevaux, voitures, wagons, charrettes, drays, &c. S'adresser chez J. Barré, sellier, rue Bourbon, 304, entre Dumaine et St-Philippe.

J. Barré annonce au public qu'il a reçu un assortiment de sellerie, harnais, selles, brides et articles de [illegible], par le steamship Panthéon, venant du Havre. Rue Bourbon, 204, entre Dumaine et St-Philippe. 28 fév—3m—lies 21

Docteur V. Fortineau.

LE docteur V. Fortineau, de retour en Louisiane, annonce qu'il reprend l'exercice de sa profession médicale. Son bureau et sa résidence sont rue de la Douane, No 113 encoignure Bourbon. Heures de consultation: de onze heures à midi. 29 mars—3m

SCIES CIRCULAIRES.

A VENDRE AU PRIX COUTANT, des SCIES CIRCULAIRES de la meilleure fabrique anglaise. S'adresser à la FONDERIE DE LEEDS, au coin des rues Delord et Fouchet. 29 avril—1m

Dr. V. GRIMA, 96, Rue St-Louis, entre Bourbon et Dauphine, de midi à 1 heure.

Traitement spécial des Maladies des Yeux. 1mai—1m.

St James Vermicelli et Macaroni Manufactory.

VERMICELLI, MACARONI, LAZAGNY, TRENETTI, et autres Pâtes alimentaires. Dépôt, No 95, rue de la Vieille Levée, Nouvelle Orléans. A. C. TREMOULET agent. 3mai—1m

Sources Minérales de la Nouvelle Orléans.

KISSENGEN ET VICHY

CES célèbres eaux minérales du Dr Hartbury Smith sont en vente par verre et glace, aux établissements suivants: FINLAY—coin Camp et Julie, HARRISON—coin Magasins et Thalie, HASTINGS—coin Magasins et Félicité, POPE—coin Jackson et Prytanée, WAILES—coin Royale et Douane, NUGENT—136 Canal, près Baronne. 23mai—1m

ETAT DE LA LOUISIANE.—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent salut:—Attendu que Jean U. Lavill bouvre a, par acte passé pardevant James D. Augustin, acheté de la succession de Pierre Léopold Burthe la propriété ci-après décrite, et s'est adressé au Greffier de cette Cour en la dite vente fut enregistrée le troisième jour de mai de l'année 1868, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte relatif aux monitions et à la manière de procéder, approuvé le 15 mars 1855;

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété d'après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour quelque autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par Nicolas J. Hoey, encanteur de cette paroisse, le vingtième jour de mars de l'année 1868, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 21me jour de février de l'année 1868, dans la succession de Pierre Léopold Burthe.—No 19,984 du Docket de cette Cour, à laquelle vente le dit J. U. Lavillebeuvre s'est rendu acquéreur pour le prix de $8 350.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui se trouvent dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Camp, Delord, Poeyfarré et Magasins. Le dit terrain est désigné par le No 2 sur un plan dressé par E. Gottholl, architecte, le 21 avril 1856 et déposé à l'étude de Selim Magner, notaire public de cette ville, comme plan No 3. Il a, d'après le dit plan, trente-deux pieds trois pouces de face à la rue Delord, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble, l'usage d'un passage de cinq pieds de large, ouvrant sur la rue Camp, servant au dit terrain et au terrain No Un.

Bureau du Greffier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, ce 13 mai 1868. P. R. O'RORKE, Greffier. 14 mai—14 25—juin 2 13

Succession de E. A. Patterson—No 26,011.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds [illegible] audit compte. Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier. 26 mai—28,30; juin 4

Succession de JAMES W. REEVE—No 25,614.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds répartis conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier. 21 mai—28,30.

Succession de MORITZ HUSS—No 31,306.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nelle-Orléans.—Attendu que Franz Huss a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Moritz Huss, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier. 21 mai—28,30.

Succession de Stephen Miller—No 30,306.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire [illegible] ne serait point approuvé et homologué, et les fonds [illegible]. Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier.

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky

[illegible]

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL DES AFFAIRES DE la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

[illegible]

SECOND ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance des Facteurs et des Commerçants. 39......Rue Carondelet......39

Nlle-Orléans, 30 avril 1868.

LES Directeurs, conformément à la charte de la Compagnie, publient l'état suivant des affaires de la Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1868:

PRIMES		
Sur risques d'incendie	$ 91,770,60	
" risques de rivières	173,356,95	
" risques de mer	59,170,20	
En moins, primes non expirées	14,783 50	
Primes remboursées	2,919 90	16,993 60
Montant des primes		[illegible]
PERTES ETC., PAYEES		
Sur risques d'incendie	$ 34,930 62	
" risques de rivières	110,636 27	
" risques de mer	59,912 57	
Réassurances	16,664 30	
Réductions (rebate returns)	17,515 15	
Taxes d'Etat, de ville et de revenu intérieur	3,930 07	
Frais généraux, intérêt et escompte en moins	[illegible]	
Bénéfice net		[illegible]
L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT		
Billets pour actions	$330,000 00	
En caisse	166,280 25	
Primes en voie de perception	65,320 80	
Prêts garantis	27,666 25	
Effets à recevoir, à courtes échéances	16,370 72	
Actions de chemins de fer de ville	54,475 00	
Meubles et installations de bureau	3,744 17	
		$663 904 14

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

MICHEL MUSSON, Président. ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer à partir du 15 juin prochain (1868) un DIVIDENDE-INTÉRÊT de SIX pour cent par an sur les paiements de capital au comptant et un DIVIDENDE COMPTANT de QUINZE pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes participant au bénéfice de l'année.

Ils ont en outre résolu d'appeler un versement de DIX pour cent sur le capital de la Compagnie, lequel versement devra être fait le 27 juin prochain (1868) avant cette époque.

MICHEL MUSSON, Président, HARMON DOANE, Vice-Président. ED. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Moses Greenwood,	Richard Milliken,
J W Burbridge,	Samuel E. Moore,
W A Johnson,	Wm. H Henning,
John I. Noble,	J. J. Warren,
John Chaffe,	Simon Bloch,
Hugh McColl,	R. T Buckner,
Marshall J Smith,	Sam'l P Iedlauder,
I. Caulfield,	H. Frellsen,
Alfred S. Huntington,	Wm. Creevy,
L. H. Terry,	E. W. Redd,
J D. Blair,	Joseph Hay,
Robert Pitkin,	Perry Nugent,
	S. Cambon.

$10,000 de Récompense

VOLÉ, AUJOURD'HUI, A LA BANQUE DU CANAL, un paquet fait pour la Compagnie d'Express du Sud, adressé à M. MORGAN'S SONS, New-York, contenant CINQUANTE MILLE ($50,000) piastres en billets "Legal Tender" de mille (1,000) piastres, numérotés comme suit:

2,775*	8,059	13,903*	23,723*	38,339*
3,119*	8,591	14,235*	25,959*	38,747*
3,515	8,903	15,211	28,323*	39,307*
3,907*	10,015*	16,543	28,415*	39,343*
4,047	10,203	16,731*	28,487*	40,059*
4,567	10,219*	16,847*	30,223*	40,619*
5,227	11,403	18,403*	30,463*	40,834*
5,363*	12,019*	19,131	31,879*	41,851*
6,727	12,147*	19,195	34,511*	41,999*
7,295	13,619*	23,135*	37,839*	45,551*

Le tout daté du 10 mars 1862, lettre C.

Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets. La susdite récompense est offerte à quiconque fera retrouver l'argent.

* Billets de nouvelles séries.

Nlle Orléans, 26 mars 1868. CH. JUMONVILLE, caissier. 28 avril

AGENCE GENERALE

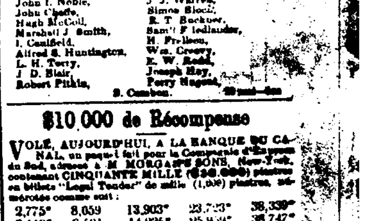

Eau-de-vie Sazerac de Forge et Fils, De Alphonse Cahuzac, Champagne Chs Heidsick, Porto de R. Casot.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co. 27, Vieille Levée. 2fév—1an

INSTITUTIONS

COLLEGE COSMOPOLITE, DIRIGÉ PAR CH. CARON, Rue du Canal, 200.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.—Classe du jour de 8 heures à 3 h. pour les garçons; [illegible] [illegible] Français, Anglais, Espagnol, l'Allemand, [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DEXON, No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.